

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021  
Samedi 10 décembre 2022  
Visioconférence

Le samedi 10 décembre 2022, les membres de la fédération internationale des relais enfants parents, déclarée à la Sous-Préfecture d'Antony, déclaration publiée au Journal Officiel du 6 avril 1994, se sont réunis en visioconférence pour leur assemblée générale extraordinaire et ordinaire. La séance est ouverte à 10H20.

10 associations ayant acquitté leur cotisation sont représentées, deux pouvoirs sont enregistrés, en conséquence et conformément à l'article 6 de ses statuts, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Relais Enfants Parents Région Lyonnaise  
Relais Enfants Parents Bourgogne,  
Relais Enfants Parents Isère  
Service REP Harpeges « les accords solidaires », Grasse  
Relais Enfants Parents Ile de France  
Niños sin Barreras, Relais Enfants Parents Espagne  
Relais Enfants Parents Ain.  
Relais Enfants Parents Pont d'Avignon (pouvoir)  
Relais Enfants Parents Béziers, Les lieux du lien.  
Relais Enfants Parents St Etienne, La Talaudière.

Mr. Alain Bouregba président émérite est présent.

Sont excusés le Relais « Enfance Catalane », Le Relais Enfants Parents Marseille, et Mme Blandine Barucq de la FFER, administratrice de la Fédération.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021  
Samedi 10 décembre 2022  
Vidéoconférence.

**Première résolution :**

Le Conseil d'administration propose que soit inscrit dans les statuts la possibilité d'organiser ses assemblées générales en visioconférence hors des périodes dérogatoires. Il s'agit d'une mise en conformité avec ce qui semble maintenant une pratique de plus en plus fréquente.

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

**Deuxième résolution :**

Le conseil d'administration demande approbation d'une pétition de principe pour choisir une date d'assemblée générale qui permette de ne pas attendre la fin de l'année en cours pour rendre compte de l'année précédente.

*La proposition est adoptée à l'unanimité*

**Troisième résolution :**

Présentation du *rapport moral et bilan d'activité 2021* par Mr. Alain Bouregba, président en charge en 2021. Des précisions sont apportées aux participants à propos de :

- La formation par M. Noally et E. Gallaud
- Les groupes de travail (éthique et pratiques, coordinateurs, financements) par M. Noally E. Gallaud
- Le soutien aux Relais par M. Noally ; prennent la parole les représentants de deux relais pour remercier.
- La mise en route de la plateforme digitale O. Kastner.
- Des Jeudis de la FREPI E. Gallaud
- Les travaux avec la FFER M. Noally

*Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité*

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021  
Samedi 10 décembre 2022  
Vidéoconférence.

**Quatrième résolution :**

Approbation du *compte de résultat 2021* : A. Bouregba et E. Gallaud apportent des précisions sur les recettes et les dépenses.

*Le compte de résultat 2021 est approuvé à l'unanimité*

**Cinquième résolution :**

Le Conseil d'administration informe tout d'abord du départ de Mr. Gallaud, directeur, fin décembre. Celui-ci prend la parole pour nous redire qu'il avait accepté de continuer à son poste durant l'année 2022 mais que son souhait était de pouvoir quitter le poste fin 2022 afin de concentrer ses efforts au service du Relais île de France et par ailleurs faciliter une nouvelle étape dans la décentralisation de la gouvernance de la fédération. Il restera en lien étroit avec le bureau afin de continuer la transmission en cours et souhaite continuer à collaborer bénévolement à différents chantiers.

Puis le Conseil rend compte des projets en cours et avenir et demande l'assentiment des présents :

- Pour le projet de recrutement d'un professionnel. Informe le Dr E. Sautereau.
- Pour le projet de conférence des présidents des Relais et Organisations affiliées. Informe O. Kastner
- Pour le projet de collaboration avec l'ENAP informent M. Noally et E. Gallaud
- Pour la poursuite des formations, groupes de travail, jeudi de la FREPI : informent E. Gallaud et M. Noally
- Pour les actions de défense de l'enfance à porter conjointement avec la FFER. Informent M. Noally et O. Kastner
- Pour la dimension internationale et notamment les projets de formation en langue espagnole avec l'université de Madrid et la poursuite des travaux avec Salamanque. La recherche des opportunités d'édition. O. Kastner
- Pour la perspective des 30 ans de la fédération en 2024. Informent A. Bouregba O. Kastner Projet musical et bénéfique à l'UNESCO et Communication digitale.

*Le Conseil reçoit l'assentiment des participants à l'unanimité et pour chaque projet.*

---

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021  
Samedi 10 décembre 2022  
Vidéoconférence.

**Sixième résolution :**

Suite à l'appel à candidature au poste d'administrateur, deux candidats se présentent :

**Mme Christel Bouregba**, Vice-Présidente du Relais Enfants Parents Ile de France, épouse de Mr. Alain Bouregba, domiciliée à Montrouge ; elle a une longue expérience notamment de la petite enfance ; elle a dirigé pendant de nombreuses années le Relais Assistance Maternelle du Relais Ile de France.

**Mr. Ali Mérimèche**, juge d'enfants émérite, domicilié à Roubaix, celui-ci bien connu dans le réseau a été éducateur de la pénitencière puis nous dit-il « j'ai pris conscience de l'importance des lois dans la vie des hommes » et il est devenu magistrat. C'est un passionné d'éducation et de formation ; il a participé à l'équipe de formation des débuts de la fédération.

*Les candidatures sont validées à l'unanimité.*

---

Le président rappelle, au nom du Conseil d'administration que Maître Dalila Bérenger, domiciliée à Bourg en Bresse, Présidente du Relais Enfants Parents de l'Ain et administratrice en fonction de la fédération, a été mandatée pour procéder au transfert du compte bancaire BNP de la Fédération et qu'elle assumera la responsabilité de trésorière en lien avec le président.

---

Après les questions diverses, les précisions nécessaires pour le vote en ligne qui est ouvert jusqu'au dimanche minuit, la séance est clôturée à 12h09.

**De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le président, le directeur et un administrateur. Le 12 décembre 2022.**

**O. kastner, président. Emmanuel Gallaud, directeur E. Sautereau, administrateur**

